

1. Objet du concours

Du **14 juillet au 31 août 2022** à minuit, l'Institut français de Lettonie organise, dans le cadre des activités autour de son 25^e anniversaire, un **concours interactif** intitulé « **J'aime tout ce qui est français** » afin de promouvoir la culture française et d'encourager l'utilisation du média numérique qu'est la photographie. C'est l'occasion d'inviter les internautes à réfléchir sur la présence de la culture et du patrimoine français à travers le monde entier, et à porter un autre regard sur leur environnement autour d'eux. Le concours s'adresse à toutes les personnes s'intéressant à la France de manière générale. Ainsi, les internautes sont invités à prendre, **une à trois photos maximum**, d'un objet, un paysage qui leur rappelle/évoque la France (monument, jardin, artiste, nourriture, paysage, tradition...). Les photos doivent respecter les consignes indiquées dans les modalités de participation ci-dessous.

2. Modalités de participation

- Le concours est ouvert à toute personne, à partir de 16 ans, ressortissante lettone (à l'exception du personnel de l'Institut français de Lettonie).
- La photo doit être nette, correspondre au format photo classique (format horizontal, 1920x1080), en évitant les contenus sensibles.
- L'utilisation d'applications / filtres ou autres logiciels, qui permettent de modifier la photo, est autorisée.
- Le montage photo, collage ou inscription sur la photo ne sont pas conseillés.
- Il est nécessaire de préciser la date et le lieu où la photo a été prise et il est recommandé de donner un titre à la photo. Il est possible d'accompagner le cliché d'un texte explicatif racontant une histoire : les raisons pour lesquelles cette photo vous rappelle la France.
- La photo doit être envoyée à l'adresse mail suivante : **communication@institut-francais.lv**
- Le participant est invité à publier la photo du concours sur ses réseaux sociaux en utilisant les hashtags pour promouvoir le concours photo : #jaimetoutcequiestfrancais #institutfrancaisdelettonie
- Tout envoi incomplet ne sera pas pris en compte lors de la sélection du gagnant.
- La participation au concours est gratuite.

3. Prix

Le/la gagnant/-e de ce concours bénéficiera d'une session de cours de français général gratuite organisée pour les adultes (à partir de 16 ans) qui débutera le 12 septembre 2022*.

Cette offre est à utiliser pour la session de janvier-avril 2023.

4. Sélection du gagnant

Le/la gagnant/-e sera désigné/-e par un jury se composant de 3 personnes selon les critères suivants : créativité, originalité, respect du thème.

5. Information au gagnant

Le/la gagnant/-e sera annoncé/-e lors de la Nuit Blanche, la soirée consacrée au 25^e anniversaire de l'Institut français de Lettonie qui aura lieu le 3 septembre 2022.

La personne gagnante sera également informée par mail et sur les réseaux sociaux de l'Institut français de Lettonie, le 5 septembre 2022.

6. Utilisation des informations

Les participants s'engagent à céder leurs droits photos quel que soit le support de diffusion, sans contrepartie (pécuniaire ou autre). L'Institut français de Lettonie se réserve le droit d'utiliser et de diffuser les photos envoyées dans le cadre de ce concours à des fins de communication pour des objectifs non commerciaux.

Les photos pourront être affichées sur l'écran d'accueil et/ou sur les murs dans les couloirs de l'Institut français ainsi que sur les réseaux sociaux.

7. Règlement

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et la renonciation à toute réclamation. Toutes questions d'application ou d'interprétation du présent règlement ou toutes questions imprévues qui viendraient à être posées seront traitées souverainement par l'Institut français de Lettonie.

Ce jeu concours n'est ni géré ni sponsorisé par Facebook ou Instagram.

Bonne chance à tou.te.s !

** La participation à la session de cours sera mise en place en conformité avec la situation sanitaire actuelle.*